

**Proposition de modification de l'intitulé du Master 2 « *Juriste des Risques et du Développement Durable* » (Mention Droit des affaires)**

**Le parcours « *Juriste des Risques et du Développement Durable* » de la mention Droit des affaires deviendrait le parcours « *Droit économique de l'environnement* » (D2E)**

Ce changement d'intitulé vise d'une part à rendre cohérent l'intitulé du parcours avec le nouveau contenu de la maquette des enseignements (des enseignements de droit des affaires dispensés au prisme des enjeux environnementaux, en réponse aux besoins exprimés par les entreprises et les cabinets d'avocats) et d'autre part, à renforcer la lisibilité de la mention droit des affaires en proposant un parcours appuyé sur les forces vives du droit économique de l'environnement niçois, dans la lignée des travaux initiés par le Professeur G. J. Martin et reconnus bien au-delà de Nice sous cette appellation.